JUILLET 2019



STATISTIQUES ET INDICATEURS

L'EMPLOI INTERIMAIRE

EN MAI 2019





LA SITUATION NATIONALE

Au niveau national, à fin mai 2019, le nombre d'intérimaires s'établit à 825 600, en valeur corrigée des variations saisonnières. Il connaît une hausse (+0,7%) par rapport à fin avril 2019. En un an, l'intérim diminue de -2,4% (-20 600 de fin mai 2018 à fin mai 2019).

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. L'industrie et la construction représentent respectivement 16,2% et 7,7% de l'emploi salarié total, mais emploient respectivement 39,1% et 21,5% des intérimaires. Inversement, 76,0% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 38,9% des intérimaires.

Entre mai 2018 et mai 2019, l'emploi intérimaire augmente dans 4 régions métropolitaines. Les hausses les plus marquées concernent les Provence-Alpes-Côte d'Azur (+3,3%) et Occitanie (+2,3%).

Graphique 1

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS) - FRANCE



*Avertissement : Avec la généralisation en 2017 de la Déclaration sociale nominative (DSN) pour les déclarations de missions par les établissements de travail temporaire, la qualité de la couverture des déclarations s'est améliorée. Cela conduit à réviser légèrement à la hausse l'emploi intérimaire depuis le premier trimestre. Les évolutions d'emploi intérimaire reposent sur une méthodologie établie en commun avec la Dares et sont donc identiques avec celles publiées par la Dares. Cf http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/systeme-d-information-ett-@/5931/view-article-234.html. Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

LA SITUATION REGIONALE

Situation de l'intérim

A fin mai 2019, on compte plus de 63 300 intérimaires sur la région, soit -0,1% par rapport à avril 2019. Sur un an, l'emploi intérimaire diminue de -5,2%, soit près de 3 500 postes concernés.

Plus de la moitié (55%) des emplois intérimaires de la région se trouve dans l'industrie. La région se distingue du national par l'importance de l'industrie dans l'emploi intérimaire, et la moindre place du tertiaire.

Tous les secteurs ont vu leurs effectifs progresser sur le mois à l'exception du tertiaire. Les hausses vont de 0,3% dans l'industrie à 1,5% dans la construction tandis que le tertiaire baisse de -1,5%.

Sur un an, tous les secteurs sont à la baisse excepté celui de la construction (+3,8%). L'industrie est le secteur qui affiche la baisse la plus importante : -1,1%.

Graphique 3 REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

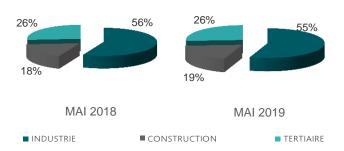


Tableau 1 LES PRINCIPAUX SECTEURS UTILISATEURS

	mai-19	évolution sur 1 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
Fabrication d'autres produits industriels	14 096	1,7%	-5,0%
Construction	11 891	3,8%	3,1%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	7 856	-5,7%	-10,0%
Fabrication de matériels de transport	6 255	0,2%	-11,4%
Fabrication d'équipements électriques,			
électroniques, informatiques-fabrication	5 050	-2,6%	-5,6%
de machines			

La fabrication d'autres produits industriels se positionne toujours comme principal acteur de l'emploi intérimaire (22,3%). En mai 2019, le secteur emploie près de 14 100 intérimaires, en hausse mensuelle de 1,7%. Sur un an, le secteur affiche cependant une diminution : -5,0%.

La construction arrive en deuxième position avec près de 11 900 postes et 18,8% de l'emploi intérimaire, en hausse de 3,8% sur un mois et de 3,1% sur un an.

La fabrication de denrées alimentaires prend la 3^{ème} position. Ses effectifs baissent de -5,7% sur un mois et de -10,0% sur un an.

Graphique 2 EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES



Graphique 4 EVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR SECTEUR



Chiffres clés EVOLUTION – FAITS MARQUANTS

SUR UN MOIS

✓ Cokéfaction et raffinage	+15,9%
✓ Activités immobilières	+14,3%
√ Autres activités de services	-7,8%
√ Fabrication de denrées alimentaires	-5,7%

SUR UN AN

_	✓ Information et communication	+14,2%
	✓ Activités immobilières	+ 12,2%
.	✓ Transport et entreposage	-16,3%
	✓ Agriculture, sylviculture et pêche	-15,7%

Evolution de l'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

Les ouvriers représentent plus de quatre intérimaires sur cinq. 46% sont ouvriers qualifiés et 36,9% des ouvriers non qualifiés.

La part des employés est proche de celle des cadres et professions intermédiaires, avec respectivement 8,4% et 8,7% des emplois.

Les cadres et professions intermédiaires et les ouvriers non qualifiés enregistrent une progression mensuelle de leurs effectifs (respectivement +1,2% et +0,4%). A l'inverse, les employés et les ouvriers qualifiés voient leur nombre diminuer (-1,3% et -0,5%).

Sur un an, seuls les cadres et professions intermédiaires affichent une hausse d'effectif (+7,4%). Les employés non qualifiés affichent la plus forte baisse : -8,0%.

Graphique 5 REPARTITION PAR CSP

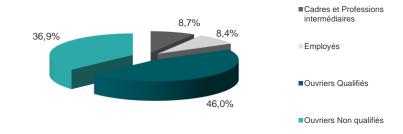


Tableau 2
EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR CSP

	mai-19	évolution sur un mois (%)	évolution sur un an (%)	Part de l'emploi
Cadres et Professions intermédiaires	5 530	1,2%	7,4%	8,7%
Employés	5 317	-1,3%	-8,0%	8,4%
Ouvriers Qualifiés	29 099	-0,5%	-7,2%	46,0%
Ouvriers Non qualifiés	23 364	0,4%	-4,5%	36,9%

Répartition des intérimaires par sexe

Graphique 6
REPARTITION PAR SEXE



La population intérimaire est majoritairement masculine. Au mois de mai 2019, 70,7% des intérimaires sont des hommes en Pays de la Loire.

L'évolution mensuelle est positive pour les femmes (+1,5%) alors que les hommes affichent une baisse de -0,7%.

Sur un an, les évolutions sont négatives pour les deux genres : -1,8% pour les femmes et -6,5% pour les hommes.

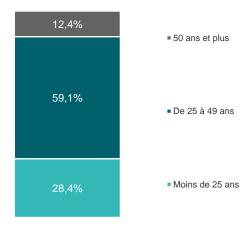
Répartition des intérimaires par âge

Les jeunes sont largement surreprésentés dans la population intérimaire régionale. A fin mai 2019, 28,4% des intérimaires ont moins de 25 ans, alors que selon les derniers chiffres de l'INSEE, les moins de 25 ans ne représentent que 9% des actifs occupés.

Que les jeunes aient fortement recours à l'intérim peut avoir diverses raisons, ils sont plus mobiles, encore indécis par rapport à leur avenir, et il leur est plus difficile d'accéder à des emplois durables.

Toutes les tranches d'âge affichent des hausses mensuelles à l'exception des jeunes (-1,7%). Les baisses annuelles concernent toutes les tranches d'âge, excepté les 50 ans et plus.

Graphique 7 REPARTITION PAR AGE



LA SITUATION DEPARTEMENTALE

Répartition de l'intérim par département

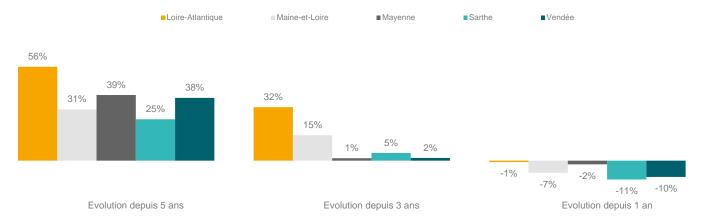
Tableau 3 COMPARATIF INTERIM / EMPLOI SALARIE

	mai-19	Poids Intérim	Poids Emploi Salarié
Loire-Atlantique	27 638	43,7%	42,1%
Maine-et-Loire	10 725	16,9%	19,8%
Mayenne	5 288	8,4%	7,5%
Sarthe	8 946	14,1%	13,5%
Vendée	10 712	16,9%	17,1%

La Loire-Atlantique emploie 43,7% des intérimaires. Le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Vendée ont des taux de représentativité entre 14% et 17%. La Mayenne est en retrait avec 8,4% de l'effectif intérimaire régional.

départements n'affichent pas les mêmes représentativités entre l'intérim et l'emploi salarié. Le Maine-et-Loire recourt moins à l'intérim. Son poids dans l'effectif intérimaire de la région est de 16,9% quand celui dans l'effectif salarié est de 19,8%. La Loire Atlantique est le département recourant le plus aux contrats intérimaires proportionnellement à leur poids.

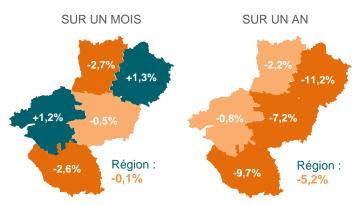
Graphique 8 EVOLUTION DE l'INTERIM PAR DEPARTEMENT SUR UN, TROIS ET CINQ ANS



Sur 5 ans, l'évolution de l'intérim est positive dans tous les départements. Depuis 2014, la Loire-Atlantique a gagné 56% d'intérimaires devant la Mayenne (+39%). Tous les départements ont connu des évolutions à 2 chiffres.

Sur un an, les évolutions sont toutes orientées à la baisse. Les pertes d'effectifs intérimaires vont de -1% en Loire-Atlantique à -11% en Sarthe.

EVOLUTION DE l'INTERIM PAR DEPARTEMENT



Méthodologie

INDICATEUR FIN DE MOIS:

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31/12/1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois2, et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Directeurs de la publication Alain MAUNY - Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction : Josette BARREAUD

Conception et réalisation : Service SEE – Linda LAUNAY Contact : statsPDL@pole-emploi.fr Pôle emploi Pays de la Loire, 1 rue de la Cale Crucy - CS 67910 44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr







